

Rapport Commission

- Appel d'offres : L'offre de l'entreprise COLAS d'un montant de 59 994 € HT a été retenue pour les travaux d'aménagement de la place du Champ de Foire.

Rando Ferme

La prochaine rando ferme se déroulera sur la commune de Saint Clément des Levées le 2 Juin 2013.

Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire

Le Conseil Municipal décide de participer à l'extension du réseau électrique «Pièce de Pampoë» pour un montant de 2056 €.

Enquête publique Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Maine-et-Loire

Le Conseil émet un avis favorable sur le projet de plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Maine-et-Loire qui vise à prévoir les modalités de gestion intégrant la prévention et la valorisation des différents flux de déchets ainsi que l'organisation géographique de leur traitement au niveau des territoires.

Redevance Assainissement

Pour l'année 2013, une modification interviendra dans la facturation de la redevance assainissement avec pour obligation de tenir compte du m³ d'eau potable consommé. Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1,5 %.

Droit de préemption Urbain

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison sise « La Promenade ».

Communauté de Communes Loire Longué

Suite à la commission des charges transférées, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la réévaluation des charges de transfert des équipements sportifs.

Achat photocopieur Mairie

Un nouveau photocopieur sera acheté pour un montant de 2 740 € HT.

Achat de livres de Mr MERCIER Jocelyn

Mr Durand et Mme Pasquier assisteront à la vente aux enchères publiques afin d'acquérir des livres sur la commune qui resteront en mairie.

Succession Mr et Mme DOUSSARD

Madame le Maire informe les élus du don fait par Monsieur et Madame DOUSSARD au CCAS Foyer Logement « Les Tamaris » de tous les biens situés côté impair Rue de la Vincenderie (locaux d'activités, maisons et terrain).

Vœux

Ils auront lieu le 5 Janvier 2013 à 17 H à la salle des fêtes.
